

Trois p'tits tours et puis s'en vont

LE LICENCIEMENT DE Jacqueline Fendt de la direction générale d'Expo.01 s'ajoute (provisoirement?) à la liste des démissions successives qui ont jalonné la mise sur pied de la manifestation. Comme pour les départs précédents, on ne saura vraisemblablement rien des raisons qui ont amené les quatre directeurs adjoints à demander la tête de leur cheffe.

Cette exposition nationale, le Conseil fédéral l'a voulue, souhaitant sans doute ponctuer, comme par le passé, notre identité collective. L'ambition n'est pas négligeable. Les expositions précédentes ont laissé des traces, ne serait-ce que dans le paysage. Aux valeurs-hérissées de la Landi de 1939 se sont opposés les postulats urbanistiques de Max Frisch. En 64, l'aménagement du territoire, la croissance démographique constituent les thèmes centraux de l'Expo. Dans les deux cas, le débat fut aussi intéressant que les réponses; l'expo a suscité contre-projets, résistances et oppositions: l'utopie résiste au catéchisme de la Suisse officielle.

Rien de tout cela aujourd'hui. Il ne peut y avoir contestation, s'il n'y a pas de contenu. Reste aussi à inventer le langage qui permettrait, dans un espace et dans un temps choisi, de fédérer population, milieux artistique, politique et économique. Il y aurait pourtant beaucoup à faire et à dire, à l'heure où les grands mythes chantés lors des précédentes expositions s'effondrent, se transforment, se heurtent.

De quoi va-t-on débattre?

Or jusqu'à présent, rien ne permet de penser que l'Expo.01 devienne un espace possible, permettant d'inventer les pistes pour dessiner la Suisse de demain. De la cuisine spontanée de Pipilotti Rist au départ crispé et solitaire de Jacqueline Fendt, tout reste désespérément opaque. Selon quels critères les projets ont-ils été retenus? Pourquoi le projet émanant du monde agricole a-t-il été rejeté? De quoi veut-on parler, de quoi va-t-on débattre? On avait annoncé une Expo.01 postmoderne. Qu'est-ce que ça veut dire? Le mot divise les milieux artistiques, on imagine qu'il fasse frémir les milieux économiques...

On avait annoncé une Expo.01 centrée sur l'humain. Or c'est en réalité la vision d'un individu privatisé qui s'impose, comme si le Suisse hérissé de demain remplaçait la Suisse hérissée d'hier.

Alors on panique, alarmé par un baromètre considéré comme infaillible: la tiédeur des milieux économiques. Et quand on panique, on tente trois approches pour se rassurer: on engage des réformes structurelles, on fait appel à des personnalités issues de l'armée, dans une sorte de retour à une sécurité intérieure light, ou on cherche l'homme providentiel. Mais quelles que soient les solutions retenues, quelle que soit la composition de la nouvelle organisation, tout ne sera pas résolu: l'Expo.01 a besoin de transparence et surtout de lignes directrices claires. Pour que le contenant trouve enfin du contenu.

Les radicaux réinventent la saignée

Une commission du parti radical suisse a présenté ses propositions-solutions à la maîtrise des coûts de la santé. Ce sont les scolaires recettes libérales appliquées à un domaine qui ne les tolère pas.

LES FORMULES SONT simples comme celles d'un catéchisme; concurrence entre des unités soumises à la même règle du jeu, pas de subventions étatiques privilégiant certains concurrents. Et si l'État doit intervenir en faveur des individus pour qui la loi libérale a des effets trop rigoureux, que soient aidés ceux-là seuls qui en ont besoin; cibler et non pas arroser. Appliqués par les radicaux suisses au domaine de la santé, ces commandements donnent les lignes directrices suivantes: suppression des subventions publiques aux hôpitaux cantonaux ou conventionnés, qui seront mis sur pied d'égalité, donc en concurrence, avec les cliniques privées. Il en résultera naturellement une hausse des primes qui sera compensée par une aide accrue à ceux pour qui la charge sera trop lourde.

Offre et demande

La proposition est aberrante pour une raison simple: les lois ordinaires du marché ne s'appliquent pas au domaine de la santé.

Le patient n'est pas un consommateur. Sa liberté est réduite, même s'il faut garantir celle, fondamentale, du choix de son médecin et de son établissement hospitalier. Le diagnostic et le traitement qui lui est proposé dépassent sa compétence. Certes, il a toujours la liberté fondamentale de rompre le lien de confiance avec son médecin, d'en choisir un autre ou de laisser faire la nature. Mais il ne choisit par comme on choisit une voiture en fonction de son budget, de ses goûts, de ses besoins. La relative dépendance du patient explique la croissance forte des coûts de la médecine ambulatoire, déterminée, entre autres facteurs, par la densité médicale. La demande ne crée pas l'offre; l'offre, pour une part, détermine l'ampleur de la demande. Une libre concurrence hospitalière aurait les mêmes effets. N'a-t-on pas déjà observé dans les cliniques privées des interventions chirurgicales sans justification véritable?

Socialement

La Suisse est un des pays où l'aide publique au coût de la santé se révèle particulièrement basse; pour l'essentiel, aide cantonale aux hôpitaux et

aide fédérale pour l'allègement des primes en faveur des bas revenus. La suppression de l'aide aux hôpitaux renchérira encore fortement les primes individuelles. Un report de l'économie faite au profit d'un allègement accru des primes pour les revenus modestes n'est pas crédible pour les raisons suivantes. D'abord ce domaine est de compétence cantonale, le parti radical n'en a cure. D'autre part, certains cantons ont démontré qu'ils ne jouaient pas le jeu de l'allègement. Zurich, et d'autres cantons, n'utilisent que le 50% des sommes mises à disposition par la Confédération. Enfin la hausse des primes pénaliserait la classe moyenne que les mêmes radicaux prétendent défendre, et encore plus les familles en raison de l'inique principe de la prime par tête.

Politiquement

On peut douter que les propositions radicales aillent bien loin. Leur mérite, si l'on peut dire, est d'être révélatrices. Le libéralisme, modèle anglo-saxon, fait décidément des ravages à Zurich d'où vient l'inspiration. Le paradoxe, c'est que tout en prônant verbalement les valeurs identitaires suisses, sous l'inspiration de l'UDC, on met en place un libéralisme destructurant l'esprit communautaire. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch (*fb*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*gj*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Responsable administrative:
Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Abonnement annuel: 90 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
Site: <http://www.domainepublic.ch>
CCP: 10-15527-9

Une victoire du lobby pétrolier

Berne lève l'interdiction des bouteilles de PVC pour les boissons, décrétée il y a treize ans. Officiellement parce que leur élimination ne pose plus de problème. En fait, pour s'aligner, vers le bas, sur Bruxelles qui ne résiste pas au puissant lobby des produits pétroliers.

LES «MILIEUX INTÉRESSÉS» ont jusqu'à aujourd'hui 13 août pour donner leur avis sur la révision de l'Ordonnance sur les emballages pour boissons décrétant le retour du chlorure de polyvinyle (PVC). Mais l'affaire est réglée d'avance. En octobre de l'an passé, la Suisse a déjà informé la Commission européenne qu'elle lèverait l'interdiction d'importer des boissons en bouteilles de PVC. Le dossier n'était pas prioritaire pour Bruxelles. Mais Berne était à la recherche de petits cadeaux, sans importance économique, pour faciliter la conclusion des négociations bilatérales.

Au joli temps de l'écologie

Les années quatre-vingt étaient celles de la prospérité et des préoccupations écologiques.

Voguant sur l'air du temps, le Conseil fédéral interdisait, en 1986, la vente des boissons en bouteilles de PVC. Leur élimination dans les stations d'incinération des ordures dégageait des gaz chlorés nocifs pour l'environnement. Pionnière en Europe, la Suisse se montrait courageuse. Mais pas téméraire. Les limonadiers abandonnaient d'eux-mêmes le PVC mal adapté aux boissons gazeuses et optaient pour les bouteilles en PET, entièrement recyclables et donc inoffensives pour l'environnement.

Les difficultés sont venues d'ailleurs. Le Conseil européen des fabricants de vinyle veillait au grain. L'interdiction

suisse affectait de manière marginale le volume de leurs affaires. Mais, cible des organisations écologiques, Greenpeace en tête, les producteurs de PVC mènent une guerre sans merci contre tout ce qui peut troubler l'image d'un produit omniprésent dans la construction, le textile, les machines et les emballages. Ils ont contesté l'ordonnance fédérale en Suisse jusqu'au Tribunal fédéral. Qui les a déboutés. Les fabricants de vinyle se sont alors tournés vers la Commission européenne. Avec succès.

Capitulation sous conditions

Tout comme les Suisses, les limonadiers européens optent dans leur quasi totalité pour les bouteilles en PET. Mais la législation européenne ne leur interdit pas le PVC. La réglementation suisse représente donc, en principe, un obstacle à la libre circulation des eaux minérales. Harcelée par le puissant lobby des fabricants de vinyle (voir ci-dessous: le cheval de Troie helvétique), la Direction générale des relations extérieures de la Commission de Bruxelles (DG 1 A) a demandé à Berne «au nom de l'industrie du PVC» de réviser l'ordonnance, considérée comme un handicap au libre échange entre la Suisse et l'Union européenne.

Le Conseil fédéral a donc cédé. En posant cependant ses conditions. Les limonadiers étrangers qui entendent écouler sur le marché suisse des boissons conditionnées en PVC seront contraints d'adopter le système de

consigne pour inciter les consommateurs à retourner les bouteilles polluantes au distributeur. Reste, malgré tout, le risque que le PVC atterrisse dans les bacs de récupération pour le recyclage du PET ou qu'il prenne directement le chemin de la poubelle et de la station d'incinération.

Pour justifier la levée de son interdiction, Berne répond que la Suisse est maintenant armée pour faire face à ce double danger. L'usine de l'organisation Recymet est équipée d'un système sophistiqué de repérage pour écarter les bouteilles de PVC qui compromettent le recyclage du PET. Les stations d'incinération des ordures sont aujourd'hui équipées de filtres qui retiennent les gaz chlorés.

Le risque écologique de la levée de l'interdiction du PVC est donc minime. Elle profitera peut-être à quelques rares limonadiers archaïques (probablement non européens!) qui n'ont pas encore opté pour des bouteilles inoffensives. Mais elle a une forte portée symbolique. Elle scelle la victoire du lobby pétrolier. Greenpeace peut mettre son drapeau en berne. *at*

Le cheval de Troie helvétique

Le Conseil européen des fabricants de vinyle sait choisir ses serviteurs. Il a confié la lutte contre la législation suisse au bureau de Bruxelles de la puissante étude internationale d'avocats Oppenheimer Wolff & Donnelly. Le responsable personnel de ce dossier est l'avocat suisse Jean Russotto, président du Comité Suisse-Europe, l'organisation chargée, à Bruxelles, de défendre le renom de l'économie suisse face à l'Union européenne. À la tête de cette organisation, Jean Russotto est un interlocuteur naturel de la DG 1 A. Il a ses petites et grandes entrées à la Mission suisse de Bruxelles. Il est donc bien placé pour s'informer et influencer au bon moment. Et comme le lobby des fabricants de vinyle ne fait pas le travail à moitié, il s'est nommé une présidente en la personne de l'épouse de Jean Russotto.

Médias

LE 21 JUILLET, *La Tribune de Genève* a repris comme première page celle du 21 juillet 1969 annonçant l'arrivée des Terriens sur la lune. Aucun journal, à notre connaissance, n'a rappelé le «gag» de l'Exposition nationale de 1964 avec, au Pavillon de la presse, les «Unes» des grands journaux suisses annonçant l'arrivée des humains sur la lune. Étaient-ils trop à côté de la réalité pour mériter un rappel?

P OUR MAÎTRISER SES coûts, *Le Courrier* quitte prochainement l'imprimerie fribourgeoise de Saint-Paul pour se faire imprimer sur des presses convenant mieux à son tirage. *cfp*

Le modèle bâlois vise l'intégration rapide

Bâle met en place une politique exemplaire d'intégration des étrangers. Un modèle dont devrait s'inspirer la Confédération et d'autres cantons.

LE GOUVERNEMENT BÂLOIS vient de présenter sa conception de l'intégration des étrangers. Une conception qui vise à intégrer rapidement la population étrangère vivant dans la cité rhénane en développant ses compétences et en misant sur ses capacités. La démarche tranche avec la passivité et la méfiance qui caractérisent encore l'attitude de la Suisse à l'égard de ses hôtes étrangers. Au niveau fédéral, la politique des étrangers navigue à vue entre les besoins de l'économie, les craintes d'une partie de la population et les menaces de l'UDC zurichoise. Une politique, affirme Thomas Kessler, délégué bâlois aux migrations et à l'intégration, qui « a peu apporté si ce n'est des coûts exorbitants en matière sociale, de santé et de justice ».

Donner les moyens de l'intégration

Concrètement la conception bâloise prévoit prioritairement une simplification de la procédure de naturalisation et des actions de formation, d'information et de prévention des conflits. Dès leur arrivée, les immigrants se voient proposer un programme d'allemand, de langue maternelle, d'éducation ci-

vique ainsi qu'un plan d'intégration personnalisé. À terme, il est prévu de rendre ce programme obligatoire. Des projets de qualification professionnelle et de réseaux d'entraide dans les quartiers doivent faciliter l'intégration. Contre le ghetto et la marginalisation, les Bâlois jouent la carte du développement du potentiel humain.

On jugera en définitive sur les résultats

Pour combattre les préjugés – nombreux sont encore les indigènes qui ignorent que plus de 50% des étrangers sont nés à Bâle ou y vivent depuis plus de quinze ans – une campagne d'information sera lancée sur trois ans avec la collaboration des organisations politiques, économiques, des Églises et de l'Université. Car Thomas Kessler en est persuadé: seule une information objective et la présentation des résultats concrets du programme d'intégration peuvent réduire les craintes de la population à l'égard des étrangers. Il sera alors possible de débattre plus sereinement du droit de vote et d'éligibilité des étrangers qui ne seront plus perçus comme menaçants. Un modèle que certains cantons pourraient adopter sans trop de frais. *jd*

INITIATIVE UDC

La limite de la xénophobie, franchie

L'UNION DÉMOCRATIQUE DU centre ne se contente pas de lancer une initiative fédérale qui, concrètement, rendrait quasi impossible le dépôt d'une requête d'asile en Suisse, elle s'en prend maintenant aux étrangers qui, après avoir participé des années durant à notre vie sociale et économique, demandent à faire partie, comme citoyens, de notre communauté nationale. Donc l'UDC zurichoise veut rendre moins attractive la naturalisation.

Et comment? Par recours à la démocratie directe. La compétence d'accorder la bourgeoisie communale serait

transférée directement au peuple. Telle est la proposition faite, sous forme d'initiative. Si elle était adoptée, les électeurs zurichois recevraient de longues listes de noms, à consonance et orthographe insolite, donc jugée «barbare» et, non pas à la tête, mais à la nationalité ou à l'origine, ils jugeraient, agréant ou biffant, sans connaître ou se fiant à des préjugés et rumeurs. La perversion de la démocratie directe est, là, à son comble. Elle serait invitée à juger sans connaître, rejet à l'aveugle hors de la communauté, possibilité de sanction grave entre toutes: celle de l'ostracisme. *ag*

Le repos des enfants... et de leurs parents

Le Département vaudois de la formation et de la jeunesse a mené une consultation auprès de tous les parents d'enfants scolarisés du canton en vue de modifier le rythme des vacances scolaires. Commentaire.

LE DÉPARTEMENT VAUDOIS de la formation et de la jeunesse envisage donc de modifier le rythme des vacances. Rompant avec deux cents ans de mélange des cultures judéo-chrétienne et paysanne, les vacances de Pâques seraient supprimées et celles d'automne fixées de manière centralisée sans plus aucune référence au calendrier agricole ou à la date des vendanges.

Le calendrier civil est plus adapté que le religieux

Au lieu de cela, une planification dont la seule entorse à la rationalité est la durée des périodes d'enseignement qui varieraient de sept à huit semaines, au terme desquels enfants (et enseignants) bénéficieraient de deux semaines de repos – ou de six semaines en été.

Ce projet, selon le DFJ, «changerait certes les habitudes mais tiendrait mieux compte des rythmes de travail des élèves». L'adoption d'un calendrier presque exclusivement civil (par bonheur Noël ne figure pas au nombre des fêtes à date variable et tomberait donc en période chômée) rejoindrait ainsi les intérêts des élèves. Ce postulat ne

semble pas partagé par les principaux intéressés, les élèves eux-mêmes, du moins ceux que le sondage organisé par le DFJ a bien voulu interroger: ils ne sont que 25,19% à souhaiter ce nouveau calendrier alors que 74,81% y sont opposés. Parents, enseignants et autorités sont par contre majoritairement favorables, dans des proportions variant de 53,56 à 59,91%.

L'avis des élèves n'a apparemment guère d'influence sur la suite de l'opération, puisque «après analyse de ces résultats, la direction du DFJ envisage de tester le calendrier proposé».

Une semaine supplémentaire

On notera au passage que les élèves bénéficieraient ainsi d'une semaine de vacances supplémentaire (mais pas les enseignants qui devront rester cinq jours à disposition de leur établissement). Du moins d'après les explications fournies, selon lesquelles le nombre de semaines de vacances serait de quatorze et celles d'enseignement de trente-huit ou trente-neuf selon les années. Ce n'est pourtant pas le principe retenu pour le calendrier 2002 à 2006 joint aux explications, qui pré-

voit quatorze ou quinze semaines de vacances et trente-huit semaines d'enseignement...

Et encore...

S'il décide de se préoccuper des besoins de l'enfant (et par ricochet de ceux des familles) le DFJ aura du pain sur la planche pour les prochaines années, et pour des sujets ayant une influence plus grande sur les élèves que le rythme des vacances. On pense par exemple aux horaires scolaires généralement organisés en fonction des possibilités de transport et qui obligent les familles à recourir à des programmes informatiques pour gérer les agendas et les horaires de repas des enfants scolarisés dès que leur nombre est supérieur à un. L'horaire ne varie en effet pas seulement d'une classe à l'autre, mais à l'intérieur d'une même classe en fonction des activités (appui, gymnastique, etc.). Et l'on ne dit rien ici des jours où il faut prendre ses affaires de gym mais pas de linge, ses affaires de gym et un linge, son costume de bain...

Tout compte fait, il faut bien deux semaines de repos aux parents toutes les sept à huit semaines. *pi*

VIOLENCE

Ce bon vieux temps

LE THÈME DE la sécurité domine incontestablement la campagne pour les élections fédérales d'octobre. Un thème qui se nourrit notamment des craintes de la population face au phénomène de la violence et de la criminalité. Est-ce une couverture médiatique particulièrement attentive et détaillée des crimes et autres assassinats qui serait à l'origine du développement de ce sentiment d'insécurité? L'analyse sur le long terme des données statistiques relatives aux victimes de mort violente montre que

ce sentiment ne correspond pas à une réalité objective.

Certes le taux d'homicides a légèrement augmenté au cours de cette décennie. Mais avec un peu plus de deux victimes pour 100 000 habitants, il reste singulièrement faible comparé à celui qui prévalait à la fin du siècle dernier. Vers 1880, époque à partir de laquelle nous disposons de données, ce taux atteignait sept pour 100 000 et les victimes étaient avant tout de sexe masculin. Depuis, ce taux a continuellement baissé et, dès 1940, il est iden-

tique pour les hommes et les femmes.

Les criminologues expliquent le taux élevé de victimes masculines à la fin du siècle dernier et au début du XX^e siècle par la conception de l'honneur qui prévalait alors et qui engendrait de nombreuses disputes, parfois fatales. À noter que le taux d'homicides a diminué parallèlement à la baisse de la consommation moyenne d'alcool. *jd*
Source: Manuel Eisner/Patrick Manzoni (ed.), *Gewalt in der Schweiz. Studien zur Entwicklung, Wahrnehmung und staatlicher Reaktion*, Verlag Rüegger.

Tout sur le cyberspace

Manière de voir, la revue bimestrielle du Monde diplomatique a consacré son numéro à analyser le changement radical du secteur de la communication. Divisé en quatre chapitres, Manière de voir éclaire les ramifications de la Toile Internet. Nous avons choisi un texte de Bruno Giussani, chroniqueur régulier dans l'édition électronique du New York Times. Les sous-titres sont de la rédaction.

« **T**ROIS CONCEPTS DESSINENT les contours du «journalisme en ligne»: la diversité, la communauté et le mouvement.

» Lorsqu'on écrit pour un journal imprimé, un même problème se manifeste: il y a soit trop, soit trop peu de place pour raconter une histoire. Puisque la presse vit d'équilibre en espaces rédactionnels et publicitaires, de formats fixes, de tarifs postaux dépendant du poids, et de mille autres limitations, le métier de journaliste consiste souvent à condenser une histoire dans un espace inextensible.

» Un article est donc toujours le fruit d'un compromis entre ces règles et l'intérêt supposé du public, que le journaliste cherchera à satisfaire de la meilleure manière possible. Il se fondera sur son expérience, ses compétences et sur ce qu'il imagine être l'intérêt général pour arrêter ses choix.

» Le problème est qu'il n'y a pas «un» public – et qu'on ne peut systématiquement satisfaire tous les lecteurs. C'est plutôt le contraire qui est vrai. Il y a des publics, qui lisent le même journal, mais qui ne sont en rien homogènes. En bref: comment mettre en formes dans un nombre de lignes déterminé, assez d'informations pour satisfaire le lecteur très intéressé par ce sujet, tout en évitant de décourager celui que le thème ne passionne point.

» [...] En permettant la création de journaux à plusieurs dimensions, la Toile d'Internet peut constituer une réponse à ce phénomène. En exploitant l'espace virtuellement illimité qu'on appelle cyberspace, il est possible de satisfaire de multiples niveaux d'intérêt: autant de niveaux qu'il y a de lecteurs.

» [...] L'hypertexte est le moteur de cette diversification de l'information. La possibilité de créer une véritable toile informationnelle, faisant appel à différents types d'approches, de sources et de médias, tous liés entre eux par un réseau de références, chan-

ge la perspective du journaliste autant que celle du lecteur. La photo, le graphique, l'image animée, la modélisation en trois dimensions ont chacun leur logique propre, autant que l'écrit, et ils parlent aussi bien à l'affectif, qu'à la raison ou à l'intelligence.

Journal interactif

» [...] Tenir compte de ces éléments, de la diversification des publics, des cultures, des moyens d'expression, des supports, et les conjuguer dans un cadre cohérent avec le rôle social et politique de l'information sera le grand défi des dix prochaines années pour les professionnels des médias.

» La deuxième tendance est celle de communauté. Nonobstant le flot de paroles qu'on lui consacre, l'interactivité n'est pas une notion bien comprise dans les milieux de la presse. Elle ne se limite pas à cliquer sur une icône pour déclencher une réaction de la machine. C'est avant tout une communication interpersonnelle. Souvent, les lecteurs qui envoient un message électronique à un journal en ligne reçoivent une réponse générée automatiquement par l'ordinateur. D'autres attendent des semaines avant que quelqu'un ne leur envoie une réponse. Autrement dit, le lecteur est là-bas et le journaliste ici, en haut, en train de raconter ce qu'il a découvert et de dire ce qui est important.

» C'est oublier que l'environnement électronique écrase cette hiérarchie en conférant le même pouvoir communicationnel à chacun. Le rôle du journaliste en tant qu'expert décline. Un des phénomènes marquants que l'on observe dans un environnement numérique interactif est la progressive disparition de la séparation entre producteur et consommateur d'information.

» Répondre au courrier des lecteurs, ouvrir des forums ou des espaces de discussion en «temps réel» sur la Toile, sont les premiers pas vers le développement d'une «communauté»: ce grou-

pe de personnes qui s'identifient à un titre non pas uniquement parce qu'il constitue une source d'information, mais surtout parce qu'il propose des connexions, un espace public, des formes d'agrégation collective, un lieu de production d'idées et de solutions.

» Dans ce contexte, les faits et les informations circulent souvent sans médiation du journaliste, amené à renoncer à une partie de son pouvoir traditionnel pour devenir animateur. C'est tantôt un agent qui dirige le trafic, parfois un explorateur, souvent un «facilitateur» de discussions. [...]

Entrées multiples

» Troisième et dernier point: la notion de mouvement, ou plutôt de flux. Les journalistes sont habitués à écrire en suivant une forme primaire d'organisation du texte, qui comporte une progression linéaire du début à la fin. Sur Internet, cette structure est cassée. La page d'accueil de leur publication est au sommet d'une arborescence, dont les éléments correspondent aux différentes branches, aux cheminement que le lecteur peut parcourir à sa guise. Plus «bas» dans l'arborescence, des chemins de traverse permettent de passer d'une branche à une autre.

» Cette structure non linéaire est un défi majeur pour le journaliste. On navigue dans un univers qui s'apparente au collage, à une avancée par fragments successifs (le «texte brisé» dont parlait Roland Barthes), fragments qui ne sont pas nécessairement composés de textes et qui sont appelés à se recomposer selon les désirs, les intérêts, les besoins ou les intuitions du lecteur. [...]

» Diversité, communauté et mouvement sont donc trois concepts autour desquels il devrait être possible de développer une théorie et une pratique de «journalisme en ligne». ■

Manière de voir 46, Le Monde diplomatique, «la Révolution dans la communication», juillet-août 1999.

Nouvelliste sur Arve

À ceux qui croyaient que la démonisation du WWF et le mauvais usage d'un quasi monopole de presse étaient l'apanage du Valais, La Tribune de Genève montre que la tentation est universelle.

LA SAGA DU nouveau stade genevois a connu, durant l'été, un nouveau rebondissement avec la mise à l'enquête du projet. Comme de juste à cette étape de la procédure, elle suscite des oppositions diverses et variées, mais une seule est martelée jour après jour par le grand quotidien local, *La Tribune de Genève*: celle du WWF. On pourrait presque dire celle de Françoise Chappaz, la secrétaire générale de la section genevoise, tant *La Tribune* personnalise sa dénonciation de celle par qui le malheur risque d'arriver. La pompe amorcée, un courrier des lecteurs aussi complaisant qu'indigné n'a pas manqué de suivre. Mais Françoise Chappaz n'a pas (encore?) été passée à tabac.

Financé largement par des fonds privés, le projet de reconstruire à La Praille le stade des Charmilles est un montage complexe inspiré du pâté d'alouette (un cheval, une alouette...),

puisque le stade repose sur un gigantesque centre commercial. Mais de celui-ci, et de ses effets quotidiens, en termes d'aménagement et de circulation, il n'est guère question. Pas d'étude de l'impact sur l'environnement publiée, pas encore de mise à l'enquête: l'impératif du stade est censé tout faire passer. Il est plus facile de tenter d'intimider les esprits critiques que de les écouter et de rechercher des solutions dans la concertation.

L'obsession du miroir

Depuis son rachat par Edipresse, *La Tribune de Genève* porte jusqu'à la caricature l'obsession d'être le miroir des Genevois: désir de faire oublier cette blessure d'amour-propre, sans doute, et insertion dans le marketing du groupe, mais avec une absence de subtilité dans la mise en œuvre, de Guy Mettan à Marco Cattaneo, qui doit faire honte

à ses dirigeants. Depuis le début, le projet de stade n'est donc pas un objet d'information mais un hochet identitaire porté par la rédaction. Il a pourtant une tout autre ampleur que la campagne de *24 Heures* pour donner le nom de Jean-Pascal Delamuraz à une rue lausannoise.

En se comportant comme l'organe intolérant d'une communauté soi-disant soudée et unanimiste *La Tribune* se méprend sur Genève. Elle méconnaît surtout la responsabilité qui est la sienne dans le débat local, particulièrement depuis la disparition de *La Suisse* et du *Journal de Genève*. Ce faisant, elle s'écarte de l'exemple donné par les grands quotidiens régionaux allemands qui ont su faire du monopole l'instrument de l'indépendance et du pluralisme, pour tomber dans une ornière dont *Le Nouvelliste*, pour sa part, fait des efforts méritoires pour sortir.

fb

MÉTÉORITES DE L'ÉTÉ

Petits et grands morts

DIFFICILE AU DÉBUT du mois d'août de trouver une actualité nationale, sérieuse, une vague décision politique à se mettre sous la dent, une considération autre que celle qui consiste à discourir sur la qualité des lunettes-à-éclipse, des crèmes-à-bronzer ou des régimes-à-maigrir (de toute façon, c'est trop tard).

Essayons donc de nous pencher sur les événements de juillet. Et quelle moisson, quelle tragique moisson! En un mois, beaucoup de morts, célèbres ou anonymes firent la une des journaux, beaucoup d'images, volées ou appartenant déjà à l'histoire, des flots ou des ciels meurtriers, des marées humaines en larmes.

De part et d'autre de l'Atlantique deux pays rencontraient leur passé dans le cortège des deuils nationaux. Le petit prince de l'Amérique rejoignait par le hasard du destin le petit roi du Maroc. L'arbre généalogique de

la famille Kennedy, son lot de drames grandioses et ordinaires croisait celui d'Hassan II. Les médias abondèrent et en commentaires et en analyses, complaisants souvent. Ils sortirent leurs archives, firent le récit des moments passés et les réactualisèrent. Dans ce grand lessivage médiatique de l'histoire, beaucoup de photos d'archives furent publiées, et réflexion faite, elles montraient d'étranges similitudes si l'on considère que les deux hommes en avaient si peu.

Enfance. La figure du père prédomine dans les deux cas, contrebalancée par une mère aimante et attentive. Un père que les deux hommes eurent très tôt à remplacer ou à imiter.

Tentation. Les actrices bien sûr, auxquelles l'un comme l'autre surent résister et renoncer pour contracter un mariage digne de leur rang.

Jet set. Que de photos de John John ou d'Hassan II devant une voiture, un

avion, un bateau, voire un vélo ou un cheval selon les particularités du lieu.

Détail. La canne, de golf pour le roi du Maroc, de soin pour le fils Kennedy.

Chacun des deux hommes devint une icône le temps d'un été. Une icône devant laquelle le monde politique s'est recueilli, profitant de cet aura momentanée. Ces icônes ont nourri les médias qui parvinrent juste à laisser place aux morts anonymes, aux morts «sujet de société».

Et j'oubliais, le mythe du tour de France propre et sain s'est éteint cet été, et avec lui, la France des vallons verdoyants, des cols épiques et des chemins monotones. Le mois d'août ne pouvait dès lors que couronner ce festin funèbre par la résurrection d'un nouveau règne: les sarabandes de la fête des Vignerons et le sacre d'Arlevin ont remplacé, dans les médias, petits princes et grands rois.

gs

Des goûts et des valeurs...

Tour de France, affaire Lewinsky: ici et là-bas, il y les valeurs qu'on affiche, celles dont on se gausse, les choix du public et les postures de la presse.

L'ACTUALITÉ EN JUILLET, c'est le dopage bien sûr, mais le feuilleton est désormais permanent... et puis le bœuf aux hormones interdit d'Europe et les représailles légales, autorisées par l'OMC qui ont permis aux Américains de taxer très fortement, plus de 100%, certains produits alimentaires européens. Malentendus transatlantiques, indignations dans les médias, indifférence populaire, Virenque comme Lewinsky: explications.

Sourires et scandales inversés

Souvenons-nous de Monika de la Maison Blanche. Les protestations vertueuses de la presse et des milieux d'outre-Atlantique suscitaient l'amusement des Européens; nous pouvions jouer à bon compte le rôle de la vieille civilisation tolérante et faire semblant de nous scandaliser de ce mélange entre vie privée et vie publique. Heureusement les électeurs américains, visiblement plus au fait des ambiguïtés et des réalités de la vie de couple, ont renvoyé les moralistes au vestiaire lors des élections sénatoriales de novembre 1998.

Dans les affaires de dopage, la réaction est presque exactement symétrique. La presse européenne joue volontiers la vertu effarouchée et réclame des champions «propres» sans s'être beaucoup interrogée d'ailleurs sur le fond de l'affaire, autrement dit sur les règles de la compétition-spectacle et sa déconnexion éventuelle d'avec les pratiques sportives du citoyen moyen.

La presse des États-Unis a découvert l'attitude européenne lors de la polémique autour de Lance Armstrong. Son incompréhension est totale. Dans la mesure où le champion cycliste texan est suivi par un médecin, les médias d'outre-Atlantique se demandent où est le problème. Il faut dire que, dans le sport professionnel américain, seuls trois produits sont interdits: la cocaïne, l'héroïne et la marijuana. Sans être un expert, nous doutons d'ailleurs que ces deux dernières substances aient le moindre effet sur l'amélioration des performances. En fait, les pro-

duits non autorisés sont ceux qui sont déjà pénalement interdits.

Or, en Europe, l'attitude du public ne va pas du tout dans le sens prescrit par les médias. Le tour de France 1999 a battu les records d'audience télévisée et la moindre course cycliste secondaire à laquelle participent des champions, telle *À travers Lausanne*, suscite ferveur, enthousiasme et déplacement de la foule. Pourquoi une population qui de valium en viagra a banalisé l'utilisation de béquilles chimiques devrait-elle s'en prendre à des champions sportifs? Au nom de quelles valeurs?

Le parallèle est presque parfait. Des deux côtés de l'Atlantique, une presse et des politiques dénoncent vertueusement des comportements regardés avec une parfaite indulgence sur l'autre continent... et avec une non moins grande compréhension de la part des populations censées s'en indigner.

Entre valeurs et règles du jeu

Quelle leçon tirer de ces épisodes? Les milieux conservateurs parleraient d'une crise des valeurs et ils auraient sans doute raison, mais la solution n'est pas dans le retour à un état de rigueur morale d'autrefois, qui n'a probablement jamais vraiment existé. Il est vrai que les médias (nous parlons ici de la presse dite sérieuse) se sont peu à peu arrogés le droit de dire la morale, d'une manière pas forcément consciente et volontaire. Et ce type de discours n'a manifestement qu'un impact très faible sur une population au niveau d'éducation élevé et qui a appris à développer son sens critique.

Dire que la cohésion d'une société tient à des valeurs partagées n'est pas une preuve de conservatisme. Et le sport est un très bon point de départ pour un renouvellement de la réflexion. Il s'agit d'un domaine qui reposait sur des valeurs morales très fortes, très explicites et très présentes dans la société. Celles-ci ont été en grande partie détruites. Elles ne seront pas restaurées et le sport-spectacle ne va pas cesser de se développer. Une réflexion sur les nouvelles «règles du

jeu» à mettre en place touche ainsi l'ensemble de la société. On n'y parviendra ni par une incantation sur un retour en arrière, ni par l'indignation vertueuse, ni par le politiquement correct. Et là, effectivement, car il s'agit d'atteindre tout le monde et pas seulement un cercle intellectuel étroit, la presse a un rôle important à jouer. *jpg*

Vevey 1795

UN ÉDITEUR BERNOIS a commencé à publier une liste des adresses des entreprises de ce canton en 1795. On la trouve, par exemple, à la Bibliothèque de la bourgeoisie de Berne. Vu la date d'édition, on n'est pas étonné d'y trouver aussi bien des entreprises argoviennes que vaudoises. Celles-ci font l'objet d'un chapitre particulier intitulé «Das Pays de Vaud Berner Gebiet». Pour Vevey, une longue liste d'entreprises est suivie du texte suivant:

«Outre les établissements ci-devant notés, il y a encore diverses sociétés, dont trois entre autres ont un but remarquable; la première, qu'on nomme Abbaye des cordonniers, est très riche et applique tous ses revenus au soulagement des pauvres; la direction des pauvres veille surtout sur les pauvres honteux et les malades; tous les membres de cette direction travaillent gratis; enfin la confrérie des vigneron, célèbre par sa procession qui se fait tous les six ans; elle veille sur l'agriculture, elle fait faire par neuf commis experts deux visites par année sur toutes les vignes de Leurs Excellences de Berne et celles de notre hôpital; et en effet notre vignoble est bien celui qui est le mieux cultivé du pays; elle a surtout une bourse formée par des contributions volontaires dont le revenu est destiné pour des primes qui seront décernées aux vigneron qui se distingueront dans la culture de leurs vignes, lesquels ont été couronnés chaque fois que la Confrérie a sa fête.» *cfp*